

délégués - en exercice	97
- présents	52
Pouvoirs	02
Total votants	54

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU SIETOM
SEANCE DU 9 MARS 2026**

L'An deux mil vingt-six le lundi 9 mars à 18 heures le Comité Syndical du syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie (SIETOM), dûment convoqué le 02 mars 2026 s'est réuni au siège du syndicat à Tournan-en-Brie sous la présidence de Monsieur Dominique Rodriguez, Président.

Secrétaire de séance : Hocine OUMARI

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) :

Jean-Paul MOSNY, Patricia CASIER, Eric CANTAREL, Jean-Paul BONVOISIN, Louis Marie SAOUT, Jean-Michel METIVIER, Jean-Pierre FERNANDES, Jean-Pierre MEUDEC, Jean-Claude COCHET, Marc HOUOT, Alain BRUCHER, Nicole VIBERT, Jacqueline MOERMAN, titulaires et Olivier FAGE, Pierre MURON, Geneviève SCHEMBRI, Daniel SARAZIN, Martine WESOLOWSKI, Manuel CENDRIER, suppléants.

Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) :
Jonathan WOFSY, suppléant.

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :

Gilles BORD, Dominique BECQUART, Hocine OUMARI, Fernande TREZENTOS-OLIVEIRA, Jean-Bernard BLONDIN, Analia HALLER, Jean-Claude OLIVIERI, Gladys CELANIE, titulaires.

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :

Dominique BENOIT, Marie-Paule DEVAUCHELLE, Olivier MATHEROT, Christian TIENNOT, Jean-Marie CHAVANCE, Patrick VORDONIS, Espérance AUDINEAU, Laurent GAUTIER, titulaires et Patrick OFFROY, Madani KHALOUA suppléants.

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) :

Patrice LEGRAND, Josiane TROTTIER, Jonathan CHAUMONT, Hugues MARCELOT, Michèle BENECH, Arnaud FABRE, Laudiane MEIGNE-PORTES, Dominique RODRIGUEZ, Maurice BLANCHARD titulaires et Jean-Claude MERAKCHI, Julie GYONNET, Bernard NENY, Alexandra CHEVALIER, suppléants.

Pouvoirs :

- de M. TABUY à M. BECQUART (CAPVM)
- de M. COCQUELET à M. CHAUMONT (CCVB)

Absents non représentés :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) :

Xavier Mauborgne, Emmanuel Anthoine, Thomas Berthon, Virginie Brinjean, Guillaume Klotz

Excusés : Olivier Devaux, Guillaume Chatelot, Patricia Chauvaux

Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) :

Christophe Couloumy.

Excusés : Pascale Prunet, Joël Bigot

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) :

Aline Couderc, Nathalie Canet

Excusés : Yannick Ponce, Michelle Bouïlland Chauveau.

Représentant la communauté d'agglomération Marne et Gondoire (CAMG) :

François Benavente, Denis Thouvenot.

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :

Nicolas Bourdelet, Thierry Tasd'homme, François Bouchart, Jean-Pierre Bouthéon, Jonathan Zerdoun

Excusés : Sofiane Ghozlane, Jean-Pierre Foubert

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :

Grégoire Cordesse, Frédéric Marcoux, Claude Seveste

Excusés : Suzanne Barnet, Patrick Salmon, Christine Fleck, Ziain Tadjine

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) :

Géraldine Mirat, Marc Tétart, Yann Lemaulf, Sébastien Gateau, Stéphane Robert, Eddy Bapelle, Philippe

Louise Dit Mauger, Jean-Claude Delavaux

Excusés : David Vicente, Thierry Herry, Christian Coquelet, Etienne Leroy, Nathalie Robaeys

218/03-2026 : Vote du Budget primitif 2026

Entendu l'exposé,

Vu la délibération du 9 février 2026 portant approbation du Rapport d'Orientation Budgétaire contextualisant le Débat d'Orientation Budgétaire 2026 du SIETOM,

Considérant la maquette officielle du budget primitif transmise le 24 février 2026 avec la convocation, la note de synthèse, la note de présentation brève et synthétique, ainsi que le détail explicité devant le Comité syndical,

Considérant que le budget primitif s'équilibre ainsi :

- en section fonctionnement : 41 734 900,28 €
- en section investissement : 16 977 833,05 €

Sur proposition du Président,

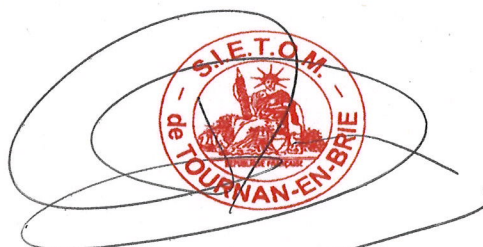
Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

ADOpte le budget primitif 2025 présentant l'équilibre suivant :

section de Fonctionnement	41 734 900,28 €
section d'Investissement	16 977 833,05 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Tournan-en-Brie, le 9 mars 2026.



Certifié exécutoire,
Par affichage et transmission,
en Préfecture.

Le Président,
Dominique RODRIGUEZ.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif, situé au 43 rue du Général de Gaulle - 77000 Melun ou via la plateforme www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.